

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire
Hôtel de Ville
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE DU CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTTES
Référence	20SJ19
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRB06
Lieu d'exécution	Centre aquatique des Corbolottes Rue Charles de Gaulle 45140 Saint Jean de la Ruelle
Durée	2 mois
DESCRIPTION	<p>Le centre aquatique des Corbolottes est un des grands équipements sportifs de la ville.</p> <p>Le centre se décompose en un centre nautique, un centre médico-social et la salle polyvalente Armand Thoriot.</p> <p>Le centre aquatique accueille une grande halle bassins, avec une piscine à vague, un toboggan de 55 m et son bassin de réception, ainsi que des tribunes.</p> <p>Le présent projet vise à moderniser l'éclairage normal de la halle piscine (hors éclairage subaquatique), mais également celui du hall d'entrée au public.</p>
Code CPV principal	45311200 - Travaux d'installations électriques
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Oui PSE obligatoires : PSE 1 : Projecteurs Eclairages linéaires RGB lèche murs orientés vers le haut - sur façade ouest Halle Bassin PSE 2 : Bandeaux lumineux LED blanc posé de chaque côté du toboggan aquatique
Conditions relatives au contrat	

Financement Financement par le budget principal de la ville - paiement par mandat administratif sous 30 jours

Forme juridique Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation.

Lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats.

Les opérateurs économiques ne sont pas autorisés à candidater en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement.

Les opérateurs économiques ne sont pas autorisés à candidater en qualité de membres de plusieurs groupements.

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Déclaration sur l'honneur :

Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Pouvoir :

Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société

(document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants) ;
- Attestation d'assurance : attestations de responsabilité civiles décennales ;
- Certificats de qualifications professionnelles :
La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;
- Qualifications Qualifelec (ou équivalent) technicité courante dans les travaux pour lesquels l'entreprise candidate

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique
40 % : Prix

Renseignements

[Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques](#)
Ville de Saint Jean de la Ruelle
Pôle Affaires Juridiques
71 rue Charles Beauhaire
BP 74 45142 Saint Jean de la Ruelle
Tél : 02 38 79 33 95 - Fax : 02 38 79 33 62
juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres

Remise des offres le **23/10/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le délai d'exécution du marché est de 6 semaines

Date de début prévue : 23 novembre 2020

Date de fin prévue : 4 janvier 2021

Le délai d'exécution du marché comprend la période de préparation (2 semaines) et le délai d'exécution des travaux. (4 semaines)

Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la notification d'attribution valant ordre de service, à défaut de toute autre précision.

Le pouvoir adjudicateur organise, à la demande des candidats, une visite

des lieux d'exécution du marché. Cette visite n'est pas obligatoire pour les candidats.

Toutefois elle demeure fortement recommandée.

Pour toutes informations relatives à cette visite : Cf règlement de consultation

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

greffe.ta-orleans@juradm.fr

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable des litiges de Nantes

Préfecture de Région Pays de Loire

6 quai Ceyneray

BP 33515 44035 Nantes

Tél : 02 40 08 64 33 - Fax : 02 40 47 90 68

paul.guegan@direccte.gouv.fr

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

greffe.ta-orleans@juradm.fr

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Envoi le 05/10/20 à la publication